Soirée des parents
10e année

Collège de Pinchat

Jean-François Pillet
Alain Schlegel
Alain Basset

Bienvenue !

Sommaire

- ✓ Enseignement
- ✓ Orientation
- ✓ Après le Cycle d'orientation
- ✓ Soutiens et aménagements scolaires
- ✓ La pause de midi
- ✓ Association des parents
- ✓ Vos questions
- ✓ Suite de la soirée

Cette présentation est disponible à l'adresse
https://edu.ge.ch/secondaire1/pinchat

Enseignement

https://edu.ge.ch/enseignement/co

CO CYCLE D'ORIENTATION

Bienvenue dans l'espace pédagogique officiel du CO

Proposé par le Service enseignement et évaluation (SEE) de la DGEO, l'espace pédagogique officiel du CO met à disposition des enseignant·e·s les documents cadres, les ressources pédagogiques ainsi que des actualités susceptibles de venir enrichir l'enseignement. Les pages accessibles au public contiennent les informations institutionnelles relatives aux plans d'études et à la mise en œuvre de l'enseignement dans les différents contextes.

- LANGUES
- MATHÉMATIQUES ET SCIENCES DE LA NATURE
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
- ARTS
- CORPS ET MOUVEMENT
- FORMATION GÉNÉRALE
- PROFESSION ENSEIGNANTE

DOCUMENTS OU LIENS DE RÉFÉRENCE

- PLAN D'ÉTUDES ROMAND
- GRILLE HORAIRE DU CYCLE D'ORIENTATION
- PRESCRIPTIONS CANTONALES 2021-2022
- CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
- CLARIFICATIONS SUR L'ÉVALUATION AU CO 2021-2022
- PROFILS ET SECTIONS 10E ET 11E
- DIRECTIVE SORTIES SCOLAIRES CO
- DIRECTIVE SOUTIENS ET AMÉNAGEMENTS
- DIRECTIVE ADAPTATIONS SCOLAIRES
- DIRECTIVE PROJET ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE
- CHARTE NUMÉRIQUE
- ÉCOLE&CULTURE
- ÉCOLE&SPORT
- DIRECTIVE SORTIES SÉSAC

ACTUALITÉS

DISTRIBUTION D'UNE CLÉ USB ET DES IDENTIFIANTS EEL

19.07.2021 Cycle d'orientation Informatique
Information aux parents

Lire la suite

Organisation de l'année

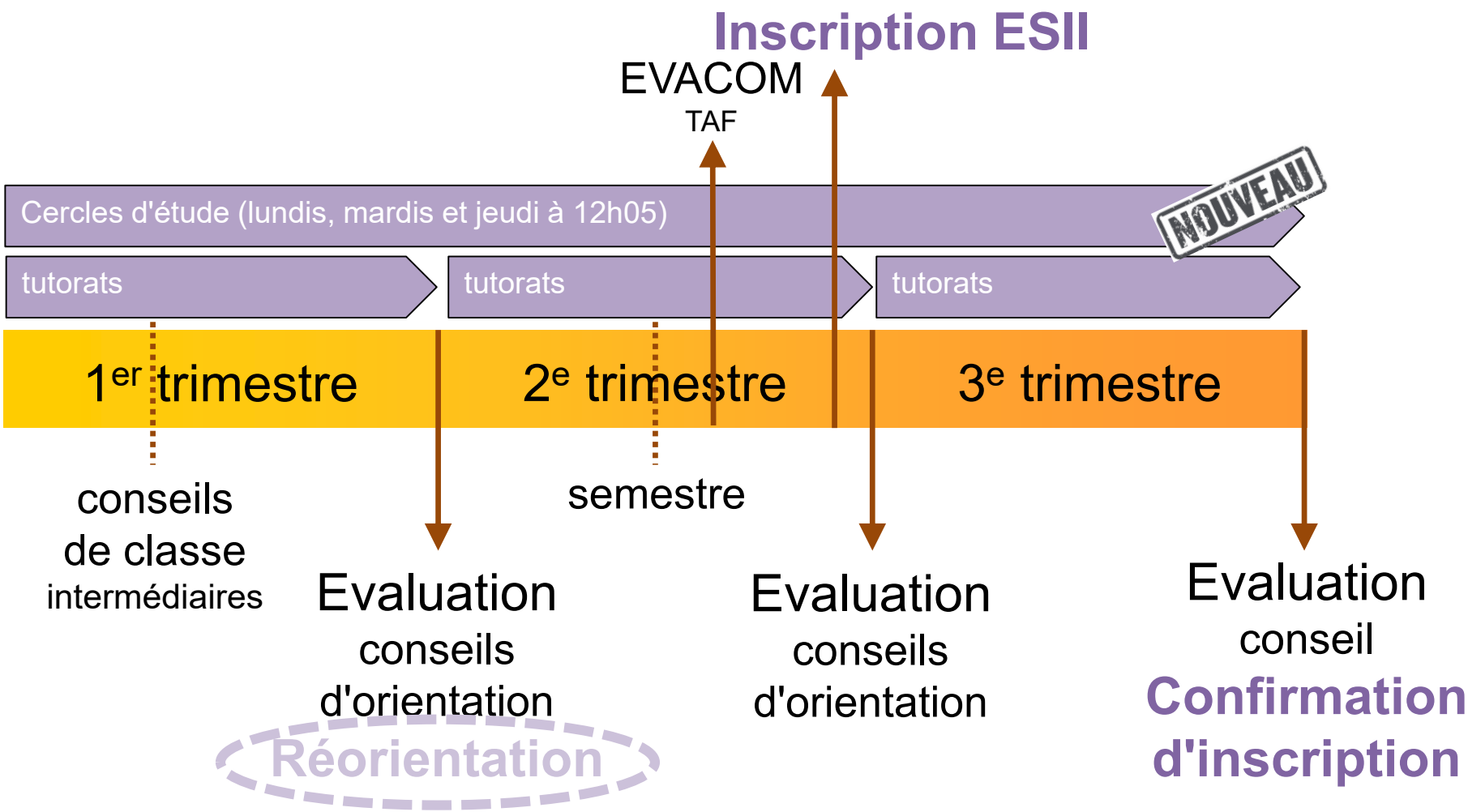

Réorientation

Réorientation au passage d'une année à l'autre

La réorientation s'effectue de deux manières.

- ↗ Par un changement vers une section aux attentes immédiatement plus élevées (**orientation promotionnelle directe** ou **redoublement promotionnel**).

  L'orientation promotionnelle directe permet à un élève d'être admis directement l'année suivante dans une section aux attentes immédiatement plus élevées, si, en fin d'année, il est promu avec une **moyenne générale** d'au moins **5,0** et s'il a obtenu **au plus une seule moyenne annuelle insuffisante, à l'exclusion du français et des mathématiques.**

- ↘ Vers un regroupement ou une section aux attentes immédiatement moins élevées, en cas de non promotion et en l'absence d'un redoublement.

Réorientation en cours d'année

Une réorientation peut intervenir en cours d'année, lorsque l'école et les parents conviennent que cela est utile à l'élève. Dans ces situations, les normes relatives à l'orientation promotionnelle décrites ci-dessus ou, en cas de trop grandes difficultés, celles fixant les conditions de promotion annuelle fournissent un repère.

Vers la formation du secondaire II

Certificat de culture générale. **Maturité spécialisée.** **Certificat fédéral de capacité (CFC).** **Maturité professionnelle.** **Maturité gymnasiale** **…**	**Certificat de culture générale.** **Certificat fédéral de capacité (CFC).** **…**	**Préparatoire et transition professionnelle** **Attestation fédérale de capacité (AFC)** **Certificat fédéral de capacité (CFC)** **…**

Littéraire scientifique LS			Langues et communication LC		Communication et technologie
latin	langues vivantes	sciences	allemand anglais	sciences appliquées	CT

https://www.ge.ch/filieres-formation-enseignement-secondaire-ii

(*version simplifiée*)

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC A GENEVE

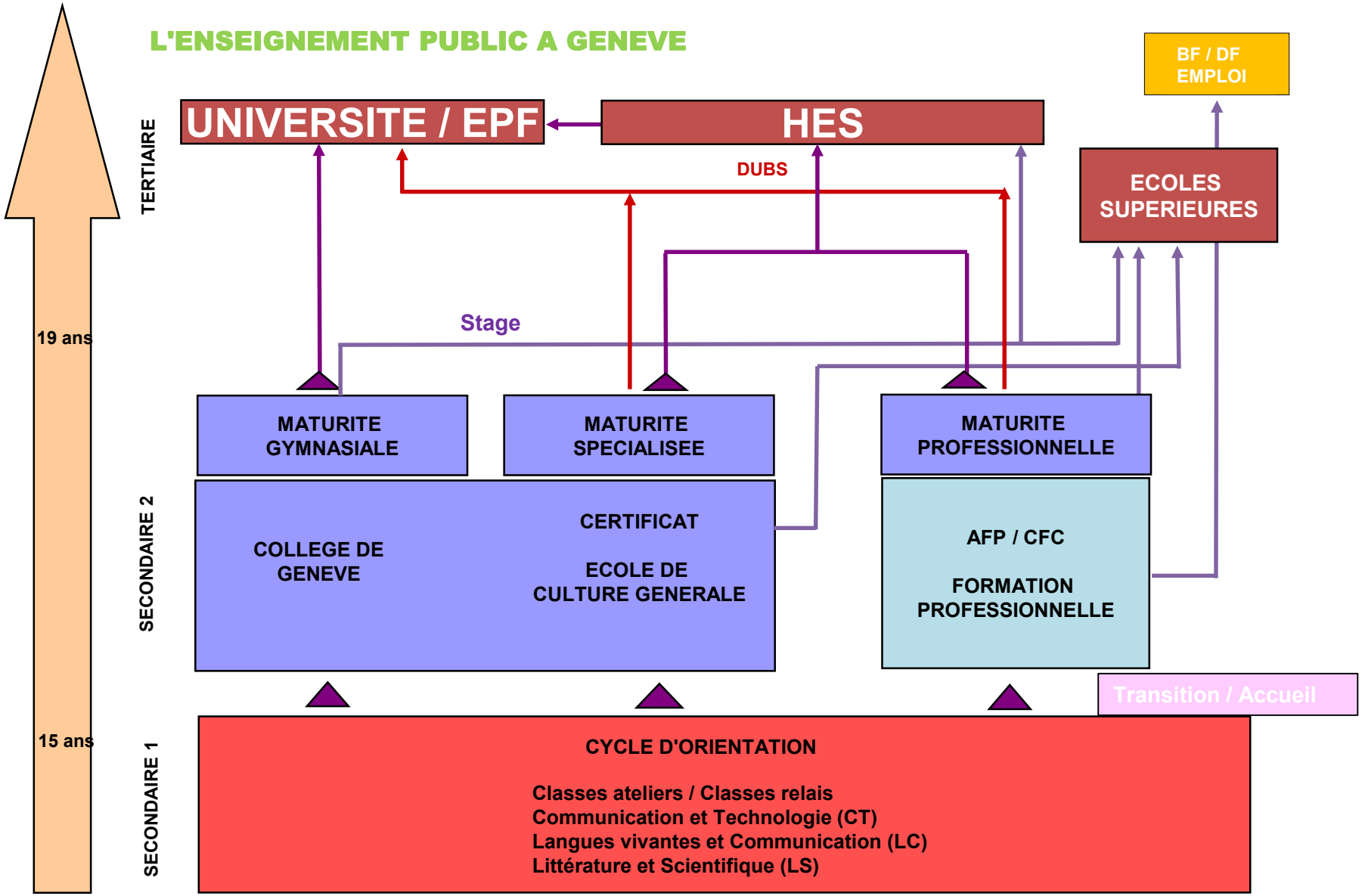

Admission des élèves à l'ES II

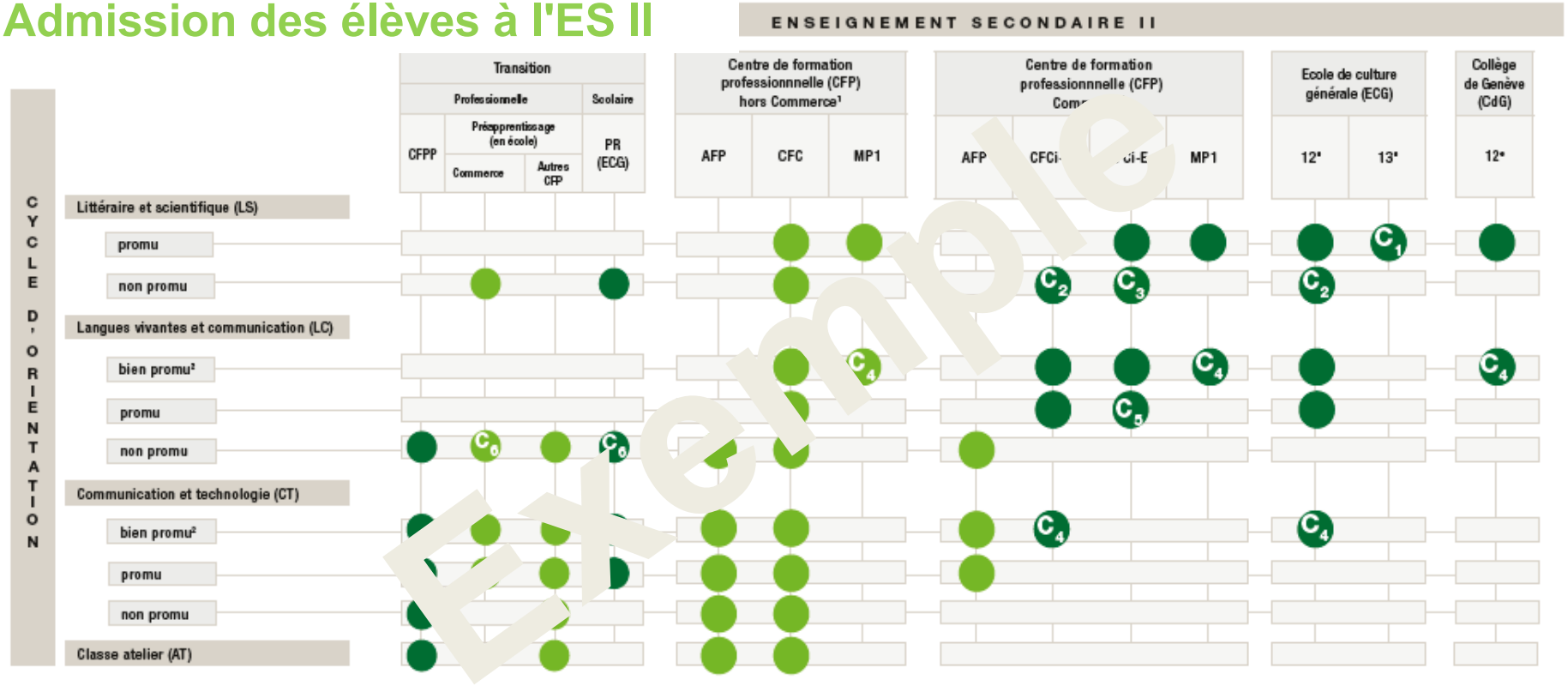

Conditions :

- admission sans condition
- admission conditionnée par la réussite d'un test d'entrée et/ou d'un entretien de candidature, et limitée aux places disponibles

C_1 . moyenne générale, FR, MA ≥ à 5.0
. option spécifique préprofessionnelle (OSP)
art et design : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en arts visuels / **art-musique** : moyenne annuelle en 10e ≥ à 4.0 en musique
art-théâtre : pratique théâtrale d'au moins 1 an / **communication-information** : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en allemand et en anglais
santé : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en physique / **socio-éducative** : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en géographie et en histoire

C_2 FR+MA+AL ≥ à 9.0 ou FR+MA+AN ≥ à 9.0

C_3 FR+MA+AL ≥ à 10.5 ou FR+MA+AN ≥ à 10.5

C_4 bien promu² et moyenne des disciplines principales³ ≥ à 4.5

C_5 AL+AN ≥ à 8.0

C_6 moyenne des disciplines principales³ ≥ à 3.5

Maturités bilingues
. CG (français-allemand ou français-anglais) par enseignement : FR, AL ≥ à 4.8 ou FR, AN ≥ à 4.8 en avril et en juin
. CG (français-allemand ou français-anglais) par séjour : FR, AL ≥ à 4.5 ou FR, AN ≥ à 4.5 en avril et FR, AL ≥ à 4.8 ou FR, AN ≥ à 4.8 en juin
. Les élèves issus de la section LC ne sont pas admissibles en maturité bilingue au collège de Genève
. MP1 (français-anglais) par enseignement : FR ≥ à 4.0 et AN ≥ à 4.5 en juin

Notes :

[1]seule la formation à plein temps est considérée ici, les conditions d'admission en formation duale étant déterminées par l'employeur et l'OFPC (au travers d'un contrat d'apprentissage)

[2]moyenne générale ≥ à 5.0 et une seule moyenne insuffisante (< à 4.0) sauf FR et MA

[3]FR, MA, AL et discipline liée au profil

Abréviations :

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFCi-B	CFC intégré - Base (langue : AN)
CFCi-E	CFC intégré - Élargi (langues : AL ou IT + AN)
CFP	Centre de formation professionnelle
CFPP	Centre de la formation pré-professionnelle
MP1	Maturité professionnelle intra-CFC
PR	Classe préparatoire (ECG)

(édition juillet 2019)

L'orientation durant le Cycle d'Orientation (CO)

- Cours d'orientation scolaire et professionnelle (IOSP)
- Activités phares en 10e (zoom métier et stages…)
- La psychologue conseillère en orientation a pour rôle d'informer et de soutenir l'élève dans l'élaboration de son projet de formation
- **Les parents doivent accompagner leur enfant dans son processus d'orientation**

Moyens d'information

Site orientation.ch : www.orientation.ch

- Descriptifs de professions, formations, bourse des places d'apprentissage.

Cité des métiers du Grand Genève et ses Centres associés

- **Site internet : www.citedesmetiers.ch/geneve**
- **Agenda des événements et ateliers**, gratuits et ouverts à tous
  - ✓ Zoom métiers *(mercredi après-midi), présentation des filières de formation de professions diverses ainsi que démonstrations de gestes professionnels*.
  - ✓ Recrutements en direct *(à l'OFPC, chez des partenaires), donnent la possibilité d'entrer directement en contact avec une entreprise formatrice et de faire valoir son intérêt et sa motivation sous la forme d'un entretien bref*.
  - ✓ Ateliers *spécifiques pour les jeunes en recherche d'apprentissage (tels que : Trouver son apprentissage, Gestion du stress pour apprenti-e-s, Réussir son entretien pour un apprentissage, etc.).*

La pause de midi

- L'Etat de Genève délègue la gestion des cantines à des entreprises privées. Un nombre minimal de repas journalier est requis. Il est possible de commander les repas selon deux méthodes.

- 30 places assises sont à disposition des élèves mangeant à la cafétéria durant la pause de midi.

- Un espace de 12 places est à disposition des élèves mangeant un repas froid.

- Le local d'accueil (12h30-13h15) et la médiathèque (12h50-13h40) proposent un accueil aux élèves durant la pause.

Présentation de l'équipe médico-psycho-sociale (EMPS)

Collège de Pinchat

Volée de 10e

- Infirmière : Christelle **THÖRIG**

- Conseillère en orientation : Audrey **SCHENK**
- Conseiller (Go Apprentissage): Alexandre **KUNZI**

- Psychologues : Stefano **MONZANI**
  Fiorenza **GENONI WERMEILLE**
  (1011, 1012, 1032, 1035)

- Conseiller social : Véronique **TENA**
  Marc **DOMINGOS DIAS** (1051)

Infirmière de santé communautaire (SSEJ)

- Pour toute question relative à la santé des jeunes, l'infirmière reçoit :
  - les élèves
  - les parents
  - les enseignant-e-s
  - tout-e autre professionnel-le
- Cadre confidentiel.
- Orientation des jeunes vers des lieux de soins, d'aide et /ou de protection appropriés.
- Besoins spécifiques des élèves présentant une maladie chronique ou en situation de handicap.
- Promotion de la santé.

Travailleurs sociaux

- Les conseillers sociaux sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants.
- Entretiens confidentiels.
- Participent au dialogue au sein de l’institution dans un souci de prévention et de résolution de problèmes.
- Local d’accueil (L'OASIS)
- Travail en réseau
  (SPMi, Foyers éducatifs, Hospice Général, TSHM, etc.).

Psychologues (OMP)

- Les psychologues sont à la disposition des élèves, de leurs parents et collaborent avec le réseau interne et externe.
- Missions : prévention, évaluation, soutien et orientation.
- Motifs de consultation : des problèmes de développement ou des difficultés d'ordre psychologique.
- Consultations confidentielles.
- Assurer à l'adolescent-e un meilleur équilibre psychique et à mobiliser ses ressources personnelles

Aménagements scolaires & soutiens

- Troubles neurodéveloppementaux;
- Troubles du spectre de l'autisme;
- Déficience sensorielle, motrice, intellectuelle, situation de handicap ou maladie invalidante.

Pour tous renseignements :
https://edu.ge.ch/site/capintegration/mesures-de-soutien-amenagements-scolaires/

⚠ Différence entre aménagements et adaptations !

Au collège de **Pinchat**,
les responsables pour la direction sont
Mme Matthey Müller et **M. Alain Schlegel**

Absences

- Pour toute absence prévisible, **l'autorisation** doit être demandée **au plus tard 15 jours avant** à la direction de l'établissement, le cas échéant avec pièce justificative à l'appui (RCO art. 65 et 66) et **avant de prendre des engagements** !

- Sont notamment considérés comme des **motifs valables** : la maladie ou l'accident de l'élève, une **obligation familiale** (décès, mariage, maladie ou accident d'un membre de la famille proche), une **convocation officielle**, un **stage professionnel** (RCO art. 65).

  Les fêtes de familles, les voyages offerts, les vacances, le prix des billets **ne sont pas considérés comme des motifs valables** !

- La dernière semaine de l'année scolaire voit l'horaire des élèves fortement impacté (redditions, conseils d'orientation, édition des documents pour 700 élèves). Néanmoins, la présence de ceux-ci et de leurs parents est nécessaire (décisions d'orientation).

Absences (2)

- Toute absence pour laquelle aucune demande d'excuse n'a été remise dans le délai prescrit, dont le motif n'a pas été reconnu valable ou dont la demande de congé a été refusée par la direction de l'établissement, est considérée comme une absence non excusée (RCO art. 65A).

  L'absence non excusée à une évaluation annoncée entraîne la **note de 1,0** (RCO art. 65A).

  Les absences dont le motif n'est pas reconnu valable peuvent en outre conduire à une **intervention pédagogique** ou au prononcé d'une **sanction disciplinaire** (RCO art. 65A).

- En cas d'infraction à la loi et aux règlements, un rapport est adressé **à la direction générale**, compétente pour prononcer les **amendes** (RCO art. 67A).

La pause de midi

- L'Etat de Genève délègue la gestion des cantines à des entreprises privées.
- Il est possible de commander les repas selon deux méthodes.

- 30 places assises sont à disposition des élèves mangeant à la cafétéria durant la pause de midi.
- Un espace de 12 places est à disposition des élèves mangeant un repas froid.

- Le local d'accueil (12h30-13h15) et la médiathèque (12h50-13h40) proposent un accueil aux élèves durant la pause.
- Un Cercle d'étude est proposé aux élèves les lundis, mardis et jeudis de 12h05 à 12h50

Association des parents

L'association des parents d'élèves est un partenaire privilégié de l'Ecole. Elle permet d'avoir des échanges avec la direction de l'établissement, mais également de participer concrètement à la vie de celui-ci.

En savoir plus : https://www.fapeo.ch

Pour contacter l'association des parents d'élèves ; APECO-Pi

Email : apeco-pinchat@fapeo.ch

Suite de la soirée

<u>À 18h.30</u> : *avec les maitresses et les maitres de classe*

Classe	Maître-sse-s de classe	Salles
1011CT	Mme Fabienne CHRISTIN	II.01.13
1012CT	Mme Laure POUTEAU	II.01.15
1021LC	M. Laurent HUMBEL	II.01.14
1022LC	Mme Nouara CHEKHAR	II.02.08
1031LS	Mmes Yhasmin FRITSCHI	II.01.03
1032LS	Mme Maud ADOBATI / M. Hervé SANTACREU	II.01.02
1033LS	Mme Julia GIESE	II.01.10
1034LS	Mme Marilise. PEREIRA SOARES Mme Ariela SCHEINMANN	II.01.11
1035LS	Mme Antje SCHMITT	II.01.12
1036LS	Mme Anouk DEMEURE M. Emmanuel GRANGE	II.02.09
1071MI	Mme Maud ADOBATI	II.01.01

Soirée des parents / Pinchat

Prochaine soirée des parents : mardi 31 octobre à 18h00

Cette présentation est disponible sur le site Internet de Pinchat:

https://edu.ge.ch/secondaire1/pinchat

Les informations concernant le Cycle d'orientation en général se trouvent à l'adresse

https://www.ge.ch/bienvenue-au-cycle-orientation